



Ministère chargé de
l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception : 21/03/18	Dossier complet le : 21/03/18
N° d'enregistrement : 2018-0266	
1. Intitulé du projet	
Aménagement du front de mer et de l'esplanade du marché de la marina du Marin (Martinique, 972). Création de la zone d'accueil des transatlantiques.	
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)	
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	Ville du Marin
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur le Maire
RCS / SIRET	219 722 170
Forme juridique	Commune
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Milieux aquatiques, littoraux et maritimes 9. infrastructures portuaires, maritimes et fluviales b) construction de ports et d'installations portuaires y compris ports de pêche	Nomenclature IOTA: "4,1,2,0, Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence sur ce milieu d'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros" (Déclaration Loi sur l'Eau)
4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire	
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition	
Aménagement d'un quai accostable maritime pour l'accueil de navires transtalantiques sur la marina du Marin. au sud-ouest du quai déjà existant.	
Construction d'un ponton fixe sur pieux métalliques battus et d'un ponton "léger" flottant en aluminium (équipements et accastillage associés) sur rail, fixé sur le précédent.	
Aménagement de l'esplanade du marché et du front de mer, ainsi que l'aménagement d'un poste de douane.	

4.2 Objectifs du projet

La candidature de la ville du Marin a été validée comme port d'arrivée des mini-transats 2017 et 2019.

Dans ce contexte, la ville du Marin a décidé de lancer une opération de réaménagement du front de mer dans le prolongement du quai communal existant.

Il s'agit donc d'organiser un ré-aménagement du front de mer de la marina suivant les grands axes suivants:

- * Aménagement d'un quai maritime pour l'arrivée des régates,
- * Création d'une liaison piétonne entre le nouvel aménagement et la marina,
- * Aménagement d'une place devant le marché en liaison avec le front de mer,
- * Requalification des parkings,
- * Aménagement d'un poste de douane.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sur zone maritime:

- 1) Battage des pieux métalliques
- 2) Pose des poutres métalliques en béton armé préfabriquées sur les pieux
- 3) Réalisation d'un platelage bois
- 4) Fixation des rails sur le quai fixe
- 5) Mise en place du ponton flottant, fixé sur les rails du ponton fixe

Sur la zone terrestre:

- 1) Réfection du revêtement des sols
- 2) Création de places de parking
- 3) Création d'espaces verts
- 4) aménagement des réseaux (pluviaux, électriques..)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Zone maritime: Ponton d'accueil et d'amarrage de navires.

Circulation des personnes sur le quai pour accéder à terre et au poste de douanes (formalités administratives).

Zone terrestre: activités économiques liées au fonctionnement inhérent d'une marina

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A minima, un dossier de Déclaration au titre de la loi sur l'eau (à confirmer par les services instructeurs).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	7 000 m2
Dimensions du ponton fixe	15*55 mètres
Dimension du ponton flottant "Sud"	3*55 mètres
Superficie terrestre reaménagée	6 000 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Marina du marin,
Commune: Le Marin
Code postal 97290

H355 à 357, H664
et DPM

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 60 ° 52 ' 13 " 95 Lat. 14 ° 28 ' 09 " 93

Point d'arrivée : Long. 60 ° 52 ' 07 " 59 Lat. 14 ° 28 ' 13 " 84

Communes traversées :
Le Marin

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

Pas d'informations sur l'existence d'une évaluation environnementale sur l'ouvrage existant.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Commune Le Marin
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	A proximité du Parc naturel Régional mais non inclus dedans
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Pas d'information trouvée sur cette thématique.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	Non couverte par un PPRN mais Enjeu PPRN "fort existant" Soumis aux aléas "Tsunami", "Houle" (moyen), "Mouvement de terrain" (faible), "submersion horizon 2100" (moyen) et "séisme" (fort) Secteur en "zones réglementaires PPRN 2013"
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	A proximité de deux sites identifiés dans BASOL: station service Esso Marin TigerMarket la Duprey et station-services ESSO-Marin Bourg
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbations faibles sur le fond marin lors de battage des pieux mais milieu déjà anthropisé du fait de son implantation à l'intérieur d'une zone portuaire, en bordure d'un quai existant. Perturbations temporaires de la faune (oiseaux et faune marine) en phase travaux par le bruit engendré par le battage de pieux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Emprise d'environ 990 m2 sur le milieu marin avec la mise en place du ponton fixe et du ponton flottant Emprise très réduite des pieux battus dans le substrat marin.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Enjeu PPRN "fort existant" Soumis aux aléas "Tsunami", "Houle" (moyen), "Mouvement de terrain" (faible), "submersion horizon 2100" (moyen) et "séisme" (fort) Secteur en "zones réglementaires PPRN 2013"
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Déplacement d'engins de chantier en phase travaux. Déplacement de navires transatlantiques pour amarrage au quai en phase exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Uniquement en phase travaux, notamment lors de la phase de battage des pieux.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Uniquement en phase travaux, notamment lors de la phase de battage des pieux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Uniquement en phase travaux, lors du déplacement des engins de chantier
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets portés à connaissance.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b)	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Marin

le

15 Mars 2018

Signature



A l'attention de la DEAL

Objet :

Annexe au CERFA
14734 pour
l'aménagement de la
marina du Marin
Suivi par :

M. LABADIE

Petit-Bourg, le 09/02/2018

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les éléments obligatoires, complétant notre demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour le projet d'aménagement sur la marina du Marin.

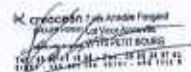
Il comprend:

- Un plan de localisation,
- Un plan de situation (photographie aérienne), illustrée de photographies de terrain.
- Un projet de tracé,
- L'Annexe n°1 du CERFA « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire ».

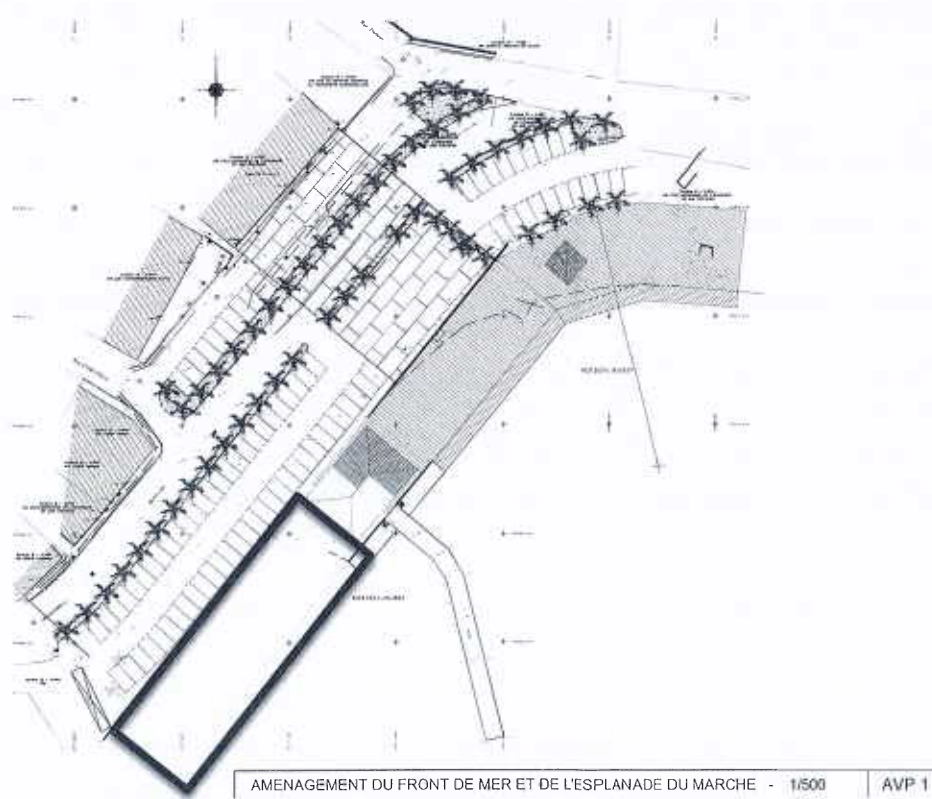
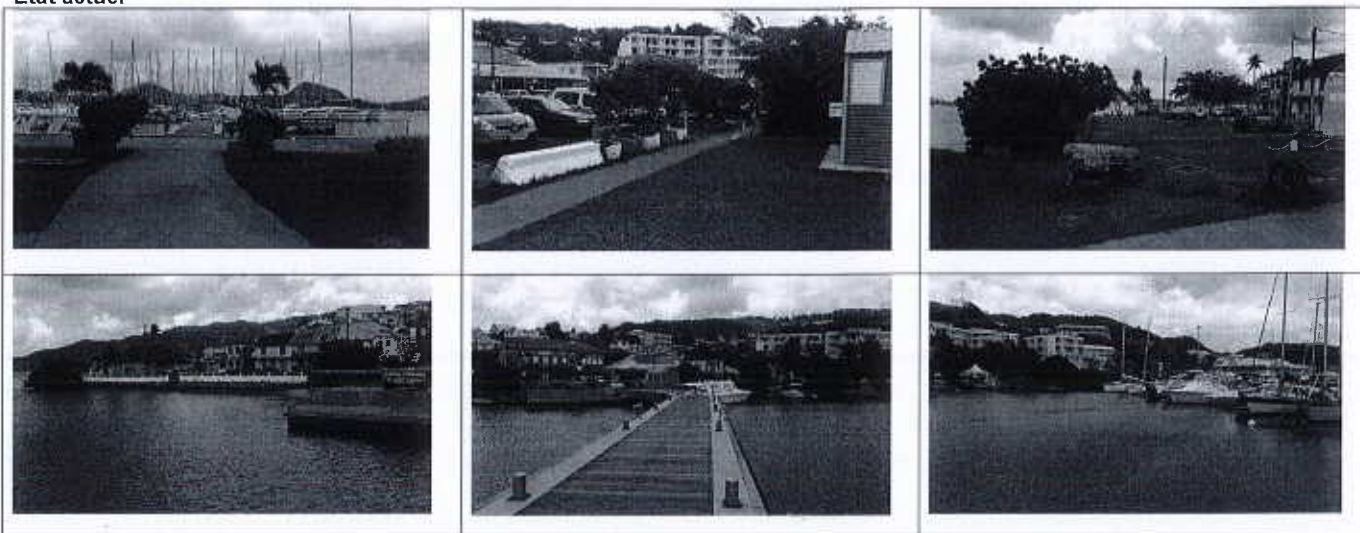
Vous souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Florian LABADIE
Chargé d'études


Florian LABADIE
Chargé d'études
14734 - 09/02/2018 - 14734 - 09/02/2018

Etat actuel



VUE EN COUPE PROFIL DU PONTON FIXE ET DU PONTON FLOTTANT

